

APPEL D'OFFRES 2020
ASL – HSP France

L'Association *ASL-HSP France* souhaite soutenir
la **RECHERCHE** sur les **PARAPLEGIES SPASTIQUES HEREDITAIRES**
en émettant l'Appel d'Offre suivant :

L'Association souhaite offrir une somme de **30 000 Euros**.
La somme allouée à chaque projet ne peut dépasser **15 000 euros**
sauf concertation préalable avec l'*ASL-HSP France* et le Conseil Scientifique
Les subventions pourront être versées à partir de **Novembre 2020**.

Toute réponse à l'Appel d'Offre sera soumise à l'évaluation du Conseil Scientifique d'un collectif réunissant les 3 associations nationales de personnes souffrant d'Ataxies (Cérébelleuses et de Friedreich) et de Paraplégies Spastiques Héréditaires, pour examen de sa valeur scientifique, par des experts indépendants.

Seront considérés **tous les projets visant à une meilleure compréhension des Paraplégies Spastiques Héréditaires (ou PSH) et/ou offrant de futures approches thérapeutiques**. Les programmes de recherche pourront être génétiques, biochimiques (identification de la fonction de protéines associés au PSH *in vitro* comme dans des cellules en culture), relatifs à la physiopathologie de ces neuropathies par l'étude des mécanismes pathogéniques dans des modèles animaux, ou encore neuro-pathologiques.
Les projets rédigés en anglais peuvent associer plusieurs équipes françaises et/ou internationales. La subvention concernera le fonctionnement ou l'équipement mais elle exclut tout versement de salaire à l'un des Membres de l'Equipe de Recherche.

Pour le(s) projet (s) financé(s), un compte rendu annuel au Conseil scientifique et à l'*ASL-HSP France*, incluant un descriptif exhaustif des dépenses effectuées, et la participation à l'Assemblée Générale de l'Association, permettront d'évaluer et de rendre compte de l'état d'avancement des travaux aux adhérents.

**Le(s) projet(s) retenu(s), après Avis du Conseil Scientifique
ser(ont)a voté(s) par le Conseil d'Administration de l'Association
pour une Dotation de 15 .000 Euros/an**

**Le FORMULAIRE-TYPE ELECTRONIQUE de réponse à l'AO
est disponible auprès du Secrétariat de l'Association**
Laurence Bénard, Secrétaire ASL-HSP France
29 rue de la bergère, 94 240 L'Hay les Roses, France
asl.laurence.benard@gmail.com
Tel : 01 46 61 51 98
Date limite de dépôt des demandes : 25 août 2020